

PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Direction de la Communication

Hôtel du Département
2 rue Paul-Louis Courier
CS 11200
24019 Périgueux Cedex

FICHE PRESSE

Date : 21/09/2022

Objet : Point Presse Rentrée

Tour d'horizon de l'actualité de rentrée

Dans un contexte de rentrée totalement inédit : guerre en Ukraine, explosion du prix de l'énergie et des matières premières, inflation, sécheresse, etc. le Conseil départemental de la Dordogne poursuit son objectif : améliorer le cadre et la qualité de vie des Périgourdins.

Situation économique

La situation géopolitique tendue, avec en particulier la guerre en Ukraine a des conséquences économiques, notamment sur les marchés de travaux, de fluides et de papier du Département. Exemples : gaz (+170, électricité (+150 %), transport (+20 %).

Outre une hausse du coût de l'énergie, le Département doit faire face à une forte inflation (+5,9%), qui n'est pas sans conséquences sur ses finances : les prix des matériaux ont fortement augmenté. Il est désormais courant que les réponses des entreprises dépassent de 20 à 30 % des anciennes estimations pour les opérations routières ou patrimoniales.

Bilan de l'été

L'été sec et caniculaire a fragilisé l'agriculture et la ressource en eau. Selon une carte établie par les services de l'Etat, le seul bassin préservé est celui de la Dronne, grâce à la réserve de Miallet (sans Miallet, il n'y aurait pas eu d'eau à Brantôme cet été).

La situation sanitaire s'est dégradée avec une pandémie de COVID toujours latente et une désertification médicale qui s'aggrave dans le monde rural (avec la fermeture ponctuelle et récurrente des services d'urgence de Sarlat, par exemple. Idem pour Bergerac).

Les conséquences pour la collectivité

La situation n'est pas sans impact sur les politiques déployées par le Département et sur ses perspectives budgétaires.

Sur le plan du personnel la légitime revalorisation salariale des agents entraînent des dépenses de personnel significatives : revalorisations réglementaires, revalorisations toutes filières confondues (augmentation de la valeur du point d'indice, du Smic) et primes de revalorisation décidées par l'Assemblée nationale suite au SEGUR de la santé.

Au total, en 2022, pour le Département, l'ensemble de ces augmentations représente une dépense de 7,8M€.

Les dépenses en forte hausse dans les mois à venir qui conduisent la collectivité à accélérer certaines mesures d'économie :

- Chauffage à 19°C dans les bâtiments administratifs hors PMI, collèges y compris avec des températures de consigne abaissés à 17°C dans les couloirs et escaliers.
- Effort sans précédent en matière de dotation de fonctionnement des collèges (+1 M€).
- En 2022, le Département a dépensé pour ses factures d'énergie (électricité, gaz, bois et fuel) pour l'intégralité de ses bâtiments (y compris les collèges) **3 590 000 €**. Les projections tablent au contraire pour 2023 sur un montant de **9 100 000 €** (soit des dépenses multipliées par environ 2,5 en seulement un an).

A noter que des discussions sont en cours entre l'ADF et le Gouvernement afin de trouver des solutions de compensation à ces dépenses nouvelles qui sont extrêmement importantes. La question de la juste compensation financière des allocations individuelles de solidarité, quant à elle, demeure toujours posée.

Face à cela, le Département peut compter sur de bonnes nouvelles :

- Maintien des recettes de DMTO à un niveau similaire à celui de 2021 : environ 80 M€ (85,6 M€ en 2021).
- Une saison touristique qui, même si elle n'est pas terminée, a été globalement très positive, avec notamment le retour des touristes étrangers et le maintien de la clientèle française.

Les enjeux du Département

Le Conseil départemental poursuit le déploiement de ses politiques innovantes pour répondre aux enjeux du 21^e siècle :

L'enjeu de l'accès aux soins. Le centre départemental de santé est déployé sur Excideuil et Saint-Médard-de-Mussidan. Un nouveau site va ouvrir à Ribérac début novembre, ainsi qu'à st Astier d'ici la fin de l'année.

L'enjeu du désenclavement numérique. Le déploiement de la fibre se poursuit avec à ce jour avec près de 100.000 prises en phase de finalisation sur 240.000 à construire et 45.000 prises en exploitation. La Dordogne comptera plus de 10.000 abonnés fibre d'ici la fin de l'année.

En matière de téléphonie mobile, au-delà des 150 pylônes obtenus, la couverture de la RN 21 va être grandement améliorée du nord de Sarliac à la Haute-Vienne, avec l'obtention de 5 nouveaux pylônes grâce au travail de Périgord Numérique (à Ezyerac, Négrondes, Firbeix et 2 à Chalais).

L'enjeu de la solidarité. A travers son plan 1000 voitures, le Département a équipé les services d'aide à domicile en véhicules de service ; cette opération financée par le Département à hauteur de 4 M d'€ a pour objectif de contribuer à l'attractivité des métiers de l'aide à domicile et à améliorer leur rémunération. 3 services d'aide à domicile sont livrés. Le déploiement est en cours mais se heurte aux difficultés de livraison que rencontrent les constructeurs : 95 véhicules ont pour l'instant été livrés sur les 1300 commandés. Les autres sont en attente et dépendent des difficultés actuelles d'approvisionnement en voitures.

L'enjeu de la démocratie participative et citoyenne. La 3^e édition du budget participatif bat son plein : 200 projets sont officiellement déposés et les périgourdins ont désormais jusqu'à la fin octobre pour voter (pour leurs 3 à 6 projets préférés). Résultats le 18 novembre.

L'enjeu de la vitalité de la vie associative et sportive. Par exemple à travers le renouvellement de l'opération « Chèque-sport », opération de soutien aux clubs et aux familles, afin de favoriser la pratique sportive des jeunes de 11 à 16 ans.

L'enjeu environnemental avec notamment le 100 % bio et local dans les collèges. Après la labellisation des collèges de Belvès, Montpon, Nontron (cité scolaire), Coulounieix-Chamiers et Saint Cyprien, d'ici décembre Beaumontois-en Périgord et à Périgueux Anne Frank, Montaigne et Clos-Chassaing le seront également.

L'enjeu climatique. Le Département agit concrètement depuis de nombreuses années et n'a pas attendu l'appel à la sobriété pour avancer :

- Le Département va **supprimer plusieurs chaufferies fuel en les remplaçant par des chaufferies bois**, notamment en 2022-2023 dans les collèges d'Annesse-et-Beaulieu et de Sarlat. Des études sont également en cours pour des chaufferies bois sur le CMS d'Excideuil et sur le collège de Vergt.
- Le Département poursuit **également l'isolation par l'extérieur de ses bâtiments** (collèges Jacques Prévert de Bergerac et Léonce Bourliaguet de Thiviers) et va installer des capteurs de températures dans les collèges dès 2023, afin de lutter contre le gaspillage et s'assurer du confort thermique des occupants.
- Enfin, le Département va installer des **mini-centrales photovoltaïques** (de 8 à 48 panneaux solaires) en autoconsommation individuelle sur tous les bâtiments où c'est techniquement possible, ceci dès début 2023 (audit en cours), et s'engage sur des projets photovoltaïques d'envergure : Parc Départemental, dont les travaux sont en cours ; Dojo Départemental (études lancées) ; Laboratoire départemental (lancement des études en 2023).

Par ailleurs, le Département poursuit son objectif d'excellence environnementale :

Il est engagé dans la filière Hydrogène : l'objectif est de réaliser un électrolyseur et d'équiper un premier groupe de véhicules du Parc départemental, en lien avec les partenaires publics et industriels.

Il a passé une convention avec l'ADEME pour développer les énergies renouvelables, notamment les chaufferies bois-énergie (biomasse), mais aussi le solaire thermique, la géothermie, avec une enveloppe de plus de 7 M€ de crédits de l'ADEME déléguée au Département pour assurer des subventions à hauteur de 45% des coûts : plus de 50 projets sont aujourd'hui identifiés.

L'objectif, par ces différentes actions, est d'atteindre des économies d'énergie de 40% à l'horizon 2030.

Focus complémentaire sur la sylviculture et l'agriculture

La Dordogne a été relativement épargnée par les incendies cet été en dépit de la sécheresse et des épisodes caniculaires à répétition, à l'exception de la situation spécifique du secteur de Montpon et de La Roche-Chalais :

Mobilisation exemplaire des agents sapeurs-pompiers du SDIS 24 face aux intempéries du mois de juin (notamment sur le Ribéracois) et sur le front des incendies, y compris face aux méga-feux qui ont ravagé les forêts dans d'autres départements,

La structure de la forêt périgourdine et la création du SMO DFCI de la Dordogne (avec une contribution de 75.000 € par an du CD pour l'animation) ont également contribué à réduire les risques.

L'été qui s'achève a mis en exergue d'une façon aiguë les problématiques environnementales auxquelles nous sommes de plus en plus régulièrement – et de façon de plus en plus accrue – confrontés. A commencer par la préservation de la forêt.

A ce sujet, le Département va organiser d'ici la fin de l'année des Assises de la forêt afin de mettre autour de la table l'ensemble des acteurs : Etat, propriétaires-exploitants, organismes professionnels, entreprises de la filière bois, associations environnementales, usagers (cueilleurs, randonneurs, chasseurs, sportifs...), collectivités locales...

Autre enseignement de l'été, la nécessité de faire évoluer l'agriculture et les pratiques agricoles (adaptation des cultures, soutien à l'élevage – viande et volaille en particulier...) :

Le Département s'est déjà penchés sur la question à travers un certain nombre de mesures telles que :

- **Un plan de relance spécifique pour la filière gras : 300.000 € de crédits dédiés** avec notamment la volonté d'agir pour une certaine autonomie en canetons et oisons.
- **La poursuite en parallèle de sa politique de soutien aux projets structurants pour l'agroalimentaire.** Entre 2016/2021, 4196 aides directes ont été octroyées à l'investissement des exploitations agricoles pour 10,5 M€. Dans les domaines de l'agroalimentaire et du bois/forêt, en 2022, entre 1.7 et 2 M€ d'aides aux entreprises sont octroyées.

Le travail prospectif Dordogne 2030

Le Département mène un travail prospectif sur la Dordogne de 2030.

Le contexte de crise, sociale, économique, sanitaire et climatique, adossé à une baisse de la démographie des jeunes impose de trouver les capacités à notre adaptation. L'objectif de ce travail, c'est de voir comment le Département peut anticiper les impacts de ces évolutions et de ces transitions, comment il peut agir dessus plutôt que de les subir. Et d'ajuster ses politiques publiques.

Plusieurs questions sont posées : Que seront les centre-bourgs dans 10 ans ? Quel modèle agricole en Dordogne dans 10 ans ? L'effet COVID : quelles sont les nouvelles populations qui arrivent et qui « achètent toutes les maisons » ? Les entreprises et l'emploi, où sont-ils aujourd'hui, et demain ? Quel type de tourisme dans 10 ans ?

Pour mener à bien cette étude, le Département s'appuie sur un diagnostic approfondi qui est en cours, qui sera complété par des temps d'échange et de réflexion thématiques organisés en 2023, ouverts aux acteurs locaux et à tous les Périgourdins, avec aussi des intervenants qui apporteront un regard et une expertise extérieurs.